LE *LOUISIANAIS*,
Publié par J. GENTIL,
Paraît le Samedi.
—:o:—
Prix de l'abonnement, pour un an, $5.

Law is a solemn expression of legislative will.
(Civil Code of the State of Louisiana.)

Samedi 18 Mars 1871.

Le Louisianais,

JOURNAL DE GENTILLY EN SAINT-JACQUES.

PRIX DES ANNONCES:
Par carré de dix lignes, ou moins, pour la première insertion $1 50
Par carré de chaque publication subséquente . . . . . 75c.
Les communiqués de nature personnelle et les avis à l'année se régleront de gré à gré avec l'Editeur.

La liberté finit où commence la licence.

Vol. 6.....No. 99.

☞Bureau du journal, près du Collége Jefferson, St-Jacques, rive gauche.

☞Pour lettres, journaux, echanges et paperasses, adressez à *Convent Post-Office.*

NOS PRINCIPES.

République d'ordre, d'honnêteté et de justice.

Suffrage universel pour tous, excepté pour les criminels et les vagabonds.

Union civique des Louisianais blancs et des Louisianais de couleur.

Education pour tous.

Plus de Carpet-baggers politiques en Louisiane, ni de vagabonds fainéants.

Egalité politique entre les naturalisés et les natifs.

Appels et avances à l'immigrant laborieux

Respect à la loi.

L'honnête homme en haut, le malhonnête en bas.

La Louisiane doit être gouvernée par l'honnêteté et l'intelligence.

Inflexibilité.

I.

Vieux républicains de 1848, citoyens de là-bas, puisque vous n'avez point oublié le plus jeune d'entre vous et que vous lui adressez le mot de l'amitié et du souvenir, causons sans façon, tout haut, le cœur dans la main.

Les hommes d'ici et ceux de là-bas ont le droit de se parler à haute voix, et l'Amérique ne saurait être une étrangère pour l'Europe.

Et n'est il pas probable que nous nous reverrons bientôt?

Aussi est il bon, avant cette heure ardemment attendue, que nous nous retrouvions tels que nous nous sommes quittés, vieillis d'ans et d'expérience, mais toujours inflexibles dans les principes et les croyances que nous avons adoptés comme religion.

Oui, aujourd'hui comme hier, après Louis Philippe comme après le Bonaparte, quelles qu'aient été les gloires ou les hontes d'un Empire ou d'une royauté, il n'y a de vrai, d'indiscutablement vrai, au dix-neuvième siècle du progrès et de la civilisation, que la démocratie et la république; car cette démocratie et cette république peuvent seules, par leur caractère auguste et leur nature souveraine, contenir la grande chose qu'on nomme liberté. Tout autre dogme et toute autre formule seraient mensonge et absurdité, négation du droit des hommes et des peuples, condamnation de la grandiose et glorieuse révolution de 1792,—cette nouvelle Genèse d'un nouveau monde intellectuel et moral. Oui, en dehors de cette démocratie moderne, de cette république de tous par tous, de ce principe éclatant et absolu, il n'y a que troubles, perturbations, révolutions périodiques, arrêts dans le sang ou la boue, négations du droit, misère sociale et chaos politique: l'esprit humain se perd dans l'ombre, et l'ombre est faite de tout ce qui n'est pas la liberté.

Et quel nom donner à celui qui ne serait ni démocrate ni républicain? Sur quel autre principe la raison peut-elle s'appuyer? Quelle autorité vaut et vaudra jamais l'autorité du peuple? La démocratie et la république sont tellement nécessaires au monde, dogmes essentiels, vérités de premier ordre, qu'un peuple lui-même n'a pas le droit de les aliéner au profit d'une famille ou d'un scélérat. Lorsqu'il les abandonne ou les livre, il est impitoyablement châtié. Un des caractères de la liberté, le plus étrange et le plus inflexible, est son caractère d'inviolabilité morale. L'homme peut tout, excepté se vendre ou vendre son semblable. Un plébiscite, quand ce plébiscite consacre un despotisme et ment à son origine, n'est pas plus légitime qu'un coup d'état ou un escamotage politique. Il n'y a pas et il n'y aura jamais de droit contre le droit.

Or donc, il faut être démocrate et républicain.

Et c'est dans la démocratie et la république que se trouvent la paix, l'ordre, la justice, la responsabilité, l'honneur et le progrès. Toute nation qui n'a point accepté ce dogme et réalisé cette forme, fût-elle grande et florissante, riche et respectée, dort sur un volcan et s'éveillera dans les convulsions révolutionnaires. L'avenir impérieux et fatal lui enverra la sommation du progrès.

II.

Et si nous ne nous appuyons pas sur un *principe* nécessaire, immuable, vrai aujourd'hui comme demain, sur quel sable mouvant bâtirons-nous un édifice politique et social? Pourrons-nous dresser autre chose qu'une tente passagère, ainsi que le font les tribus errantes de l'Arabie? Voir la vérité dans un Bourbon, dans un Bonaparte ou dans un d'Orléans, c'est prendre une chandelle pour un soleil. L'histoire nous montre ces individus-là, voire même les plus illustres, chassés aussitôt qu'élevés. Leur règne et leur despotisme ont été d'un jour. On les a pris par lassitude et chassés par dégoût. En somme, que représentent-ils aux yeux d'une nation civilisée et d'une France intimement démocratique? Le Philippe fut la bourgeoisie, le Bourbon serait la noblesse, le Bonaparte est un personnage interlope. Mais lequel d'entre eux peut se vanter de représenter le peuple? L'élévation de l'un sera l'humiliation de l'autre, et les deux partis éliminés se réuniront et conspireront dans l'ombre. La guerre sera sourde, lâche, mais constante. Il ne s'agira point, comme aux Etats-Unis, d'un parti gourmandant ou modérant son adversaire dans l'intérêt de la patrie et de la république, mais de deux ennemis qui se disputeront avec acharnement le pouvoir suprême et la royauté. Et, à ce point de vue, les Bonapartes ne valent pas mieux que les Bourbons, et les Bourbons ne valent pas mieux que les d'Orléans. Leur règne signifie périodicité dans les révolutions, bouleversements décennaux, surprises à la bonne foi du peuple et corruption systématique de ce peuple. Où donc est, s'il vous plaît, une royauté qui puisse compter aujourd'hui sur dix ans de règne? Depuis que 93 a brisé le fiole de Reims, la royauté française est une mauvaise plaisanterie. Une pierre de Gavroche, une bombe d'Orsini, un mot de la tribune indignée, il n'en faut pas plus pour renverser un Bourbon, un d'Orléans ou un Bonaparte. On ne croit plus et on ne peut plus croire à une institution tombée tant de fois, vieillie et laide, impuissante et niaise. Cette institution se subit parfois, mais ne se légitime jamais. Ignore t on qu'elle ne doit son existence momentanée qu'à des expédients, des roueries et des mensonges? Ne la voit on pas telle qu'elle est à travers ses brillants oripeaux et sur son trône de sapin? Celui qui mit un bonnet rouge sur la tête de Louis XVI, sauf respect dû à un brave homme, découronna pour jamais la royauté de droit divin. Quant à celle qui s'intitula constitutionnelle, outre qu'elle avait la poussière des barricades sur sa rédingote bourgeoise, elle eut l'immense tort et le grand malheur de se sauver dans un fiacre. Inutile d'être plus sévère pour le Bonaparte qu'il ne le fut lui même. L'époux rendit son épée vierge à Sédan, et la femme s'enfuit en peignoir. Tout cela est la fin, la vraie fin, la fin prosaïque, la fin qui manque de grandeur et que le peuple a le droit de railler impitoyablement.

III.

Après tout, en vertu de quel principe inconnu une nation appartiendrait elle à un individu et à sa famille? Une nation s'appartient, mais elle n'est la propriété de personne. Qui peut la vendre, la troquer, l'échanger, la transmettre comme un champ de vignes ou un arpent de pré? Elle même, comme nous l'avons dit plus haut, ne peut s'aliéner au profit d'un individu. Bien plus, quand un individu la convoite, veut la prendre et la violer, elle peut et doit frapper à mort le misérable qui entend l'outrager. C'est plus qu'un droit, étant un devoir. Cas de légitime défense. Et pourquoi donc un échafaud pour un assassin ordinaire? Et pourquoi donc une absolution et la gloire pour les assassins extraordinaires? Troppmann, un horrible fou, a été guillotiné, et c'est bien; mais Troppmann a moins versé de sang que Bonaparte III. En vérité, quand Beccaria écrivit un traité sur les "Châtiments proportionnés aux délits", Beccaria fit faire un pas immense à la justice; mais il ne dit point tout ce qu'il y avait à dire sur la *responsabilité* humaine. Cependant l'heure est venue de ne plus rien cacher, de tout énoncer, de ne trembler devant aucun mot. A la phrase terrible de St Just: *on ne saurait regner innocemment*, il faut une conclusion terrible. Pourquoi pas? On guillotine des hommes qui volent un pain pour leur famille affamée, et l'on respecte un Bonaparte qui a du sang jusqu'au cou. Y a t il la châtiment proportionné au délit? Suffit-il d'être haut criminel pour être absous? Les forfaits, en devenant grands, deviennent ils des vertus? Certes, il faut miséricorde pour tout pécheur, et le pardon convient à la force; mais si cette miséricorde et ce pardon semblent autoriser le criminel à un nouveau forfait, la grâce accordée est une duperie et une faute. S'il est des êtres exceptionnels au monde, des familles privilégiées, des races supérieures et marquées d'un sceau spécial, on doit tout simplement les frapper comme de monstrueuses exceptions. Cromwell disait qu'il "fallait toucher les rois à la tête," et Cromwell disait bien. Ne savons-nous pas qu'un roi ne s'amende point, qu'un empereur sera toujours un empereur, qu'un fils de roi sera un prétendant jusqu'à ce qu'il devienne une pourriture rongée par les vers? Le catholicisme auquel nous croyons tous, ou presque tous, nous somme de croire au *péché originel*; et nous serions assez naïfs pour admettre qu'un Bonaparte, un Bourbon et un d'Orléans veulent honnêtement et fidèlement servir la république et la démocratie! Trop grande est la naïveté. Un fils de loup est un loup, et jamais un Bonaparte n'hésitera devant un Brumaire ou un Décembre. Le loup, le tigre et le Bonaparte mentiront, promettront, caresseront et... tueront. C'est leur nature, leur instinct, leur foi. La république est leur ennemie naturelle, la démocratie leur bête noire, le peuple leur ennemi. L'*ordre* qu'ils veulent est le silence des esclaves, la *paix* qu'ils promettent est la paix des enchaînés. Tout pour eux, par eux, et dans eux, telle est leur doctrine. Les concessions qu'ils font sont celles de l'intérêt ou de la peur, jamais les concessions qu'on fait à la justice, au temps et à la vérité.

On ne saurait régner innocemment.
Un roi ne peut-être un honnête homme.

IV.

En Amérique, aux Etats-Unis de Washington et de Jefferson, savez-vous pourquoi la république démocratique n'est menacée ni dans son esprit ni dans sa forme, bien que tout n'y soit pas toujours parfait? C'est que les mœurs sont démocratiques en la patrie de l'honnête et simple Washington. On y est pauvre et riche, mais le pauvre peut y devenir riche. Rien ne vous contrarie dans votre liberté politique, commerciale, industrielle et religieuse. Vos facultés ont leur libre jeu. Les castes sont choses inconnues. L'Etat ne vous impose aucun dogme, ne vous oblige à aucune politique, ne vous astreint à rien d'humiliant et de dégradant. Vous êtes les maîtres de cet Etat, maîtres pacifiques. Le gouvernement est aussi peu autoritaire que possible, et la centralisation ne s'affirme que par son côté libéral. M. Thiers, le vilain et hypocrite octogénaire, ne pourrait appliquer aux Etats-Unis d'Amérique son mot de *vile populace*, car il ne trouverait qu'un *peuple* aux Etats-Unis.

Mais pourquoi la *liberté* ici et l'*esclavage* là-bas? La France, n'en déplaise aux braves et honnêtes citoyens de ce pays, est vraiment plus civilisée que la république du nouveau continent. Les arts, les sciences, les lettres mettent la France au premier rang des nations modernes. Vaincue aujourd'hui, elle rayonne encore dans la lumière de l'esprit et la splendeur du génie. Nulle nation, pas même l'Allemagne, ne songe à lui disputer sa supériorité intellectuelle.

Et cependant la France, ivre comme un jeune débauché ou un viel ivrogne, trébuche à chaque pas et misérablement dans sa voie politique. Républicaine et démocratique dans le cœur et par l'esprit, elle ne peut fixer d'une façon immuable cette démocratie dans une république durable, et marcher droit dans son chemin. Il lui arrive souvent même, par oubli plutôt que par manque de générosité, de faillir à sa mission de libératrice et de fille aînée du droit. Pourquoi donc?

Et pourquoi donc l'Amérique, plus primitive, moins généreuse, moins élevée dans ses sentiments et dans son idéal, marche t-elle sans trébucher dans sa voie démocratique? Au fond du cœur, quoiqu'on en puisse dire, elle n'est pas plus démocratique et plus républicaine que la France de l'égalité. Nous y savons même quelques fous mécontents de l'égalité, et qui seraient fort contents d'une noblesse à laquelle ils appartiendraient.

La raison de cela est bien dans la valeur intrinsèque de l'institution; mais cette raison n'est pas entièrement là.

Les Etats-Unis n'ont pas de familles royales ou impériales, de princes de droit divin, de d'Orléans constitutionnels, de prétendants de tout mensonge et de toute farine. Ils doivent forcément se contenter d'une démocratie républicaine qui donne au présent la somme de libertés voulues, laissant à l'avenir le droit de formuler son programme de libertés nouvelles.

Rien ne leur masque le *principe* de la souveraineté du peuple.

La *loi*, faite par eux et pour le peuple, modifiable au temps convenable et convenu, ne peut être escamotée par un coquin de haute lignée.

V.

Ce sont donc les *prétendants*, gens d'exception et sires de rouerie, qui font de la nation la plus réellement démocratique et la plus impressionnable une France de convulsions et de révolutions périodiques. Quelques noms effacés, quelques titres de moins, deux ou trois familles mises hors la loi commune, et rien ne s'opposerait plus au magnifique épanouissement de la liberté. On cesserait d'avancer pour reculer, de conquérir pour perdre, d'être provisoirement libre pour retomber dans l'asservissement. En faut-il un exemple, et un exemple aussi récent que frappant?

—En voici un: —Quand la république de février 1848 marchait tranquillement dans sa voie démocratique, timide mais consciencieuse, un homme de nuit la saisit brutalement à la gorge et l'assassina dans l'ombre. Cet homme portait le nom d'un *prétendant*, d'un César, et il s'autorisa de ce nom, comme d'un droit, pour étrangler le droit. Mais si Bonaparte n'avait point existé, — et les êtres de son caractère n'ont pas le droit d'exister, — aurait-on connu décembre, l'empire, Sédan, la honte et le triomphe du militarisme prussien? En effaçant ces pages de luxe, de honte et de sang, en admettant une république assez imparfaite au début, l'Orléanisme semblerait il aujourd'hui une solution admissible, et monsieur Thiers serait-il un personnage presque nécessaire? non seulement la France n'aurait pas connu la défaite et subi la honte, mais l'Europe serait démocratique aujourd'hui. Bismark serait sans raison d'être, l'Allemagne libre, l'Europe affranchie de tous les bandits et de tous les potentats couronnés. Fraternité des peuples dans une confédération d'égaux, telle serait l'Europe de 1871. La guerre évitée, rendue impossible, résolue en paix, aurait cessé d'être le mot d'ordre du siècle, comme une nécessité du jour et de la civilisation. Quant au progrès, ne procédant plus par soubresauts et par violences, il viendrait des nations et profiterait à l'humanité. Est ce que ce sont les peuples qui déclarent la guerre aux peuples? Est-ce que tout mal ne vient pas de toute ambition? Est-ce que les rois et les empereurs ne sont pas l'ambition incarnée, le despotisme vivant, le crime personnifié? La suppression des rois est l'avènement des peuples. Enlevez Guillaume de Prusse et son allié de Russie, deux scélérats qui dictent actuellement leurs volontés à l'Europe, et l'Europe se retrouve dans son indépendance, sa fierté et sa démocratie. Il y a plus d'un demi-siècle que Grégoire a dit: "L'histoire des rois est le martyrologe des peuples." Et l'évêque constitutionnel de Blois ne se trompait pas.

Un roi, même celui que l'ignorance consacre et que l'indifférence tolère, est un criminel. On peut et l'on doit impitoyablement le mettre hors la loi. Il n'y a plus de Samuel pour sacrer Saül. Ce roi appartient à Harmodius, à Brutus, à Orsini, à quiconque est trop fier pour consentir à l'esclavage. Est-ce qu'on transige avec un roi ou un tigre? Est-ce qu'un prétendant et un jeune tigre ne sont pas bêtes fauves? Et pourquoi donc, si vous êtes consciencieusement démocrates et sincèrement républicains, balancer une minute entre le salut de l'humanité et la vie d'un monstre? Un *principe* est faux ou vrai; mais s'il est vrai, le devoir vous oblige à l'*inflexibilité*.

Quand Moïse descendit du Sinaï, la loi en main, après avoir vu l'Eternel face à face et la vérité dans son déroulement infini, Moïse ne craignit point de briser le veau d'or et d'exterminer ceux qui l'adoraient.

Et les Israélites dispersés aux quatre coins du monde croient encore à Jéhovah.

France, nettoie donc l'avenir en rompant avec les hommes du passé, et comprends bien que tout est mensonge, idolâtrie, impureté, servitude, difformité physique et abaissement moral, honte et misère, en dehors de la république démocratique et de la souveraineté du droit.—

Sur ce, salut et fraternité au nom d'un principe commun et d'une liberté universelle.

Nouvelles.

EUROPE.—Les Prussiens ont évacué Versailles,—Guillaume, malade, est retourné à Berlin.—Les prisonniers français reviennent.—Paris, un instant agité, est momentanément calme... comme un volcan au repos.—L'Assemblée quittera probablement Bordeaux pour Versailles.—La réaction, en France, montre déjà ses oreilles, et Thiers s'en applaudit en pensant aux d'Orléans.—Tous les partis intrigunt, et la guerre civile n'est pas improbable.—

ETATS UNIS.—Les démocrates ont triomphé dans le New Hampshire, et les Radicaux du Nord, sentant que le pouvoir va prochainement leur échapper, luttent en désespérés.—Au Sud, toujours même condition anti-normale et anti sociale.

La Nouvelle-Orléans, que le départ de ses législateurs a quelque peu nettoyée, est triste, presque sans mouvement et sans activité. Ses épiciers et ses marchands, comme d'habitude, poussent des soupirs à fendre l'âme. Comment pleureront ils donc l'année prochaine?

Ici et là.

—:o:—

TAXES.—Le meilleur des gouvernements n'est point celui qui vous donne une liberté nominale, mais bien celui qui vous garantit une liberté réelle.

C'est aussi celui qui pressure le moins les producteurs, c'est-à dire les fermiers, les planteurs, les agriculteurs, les ouvriers et les pauvres diables.

Quand un gouvernement, quel que soit son nom, taxe la production et le travail au point d'arrêter la production et le travail, ce gouvernement fait besogne de gueux et de fou.

On a presque droit de le briser ou de l'interdire.

Et qu'ont donc fait nos législateurs louisianais!

Ces législateurs prétendus louisianais, avides, débauchés, corrompus, disposés à tout pour s'enrichir promptement, idiots même, gaspillent avec une criminelle prodigalité et un sans-souci de niais les ressources présentes et futures de la Louisiane.

Il leur faut de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent.

On est législateur comme on est marchand de cochons.

Mais qui paie, s'il vous plaît?

Et comment donc payer!

Aussi, pour éteindre une dette de quarante millions, dette qui grossit comme la boule de neige, faut-il frapper impitoyablement et stupidement les hommes de tous les métiers et de toutes les professions, depuis le pauvre diable jusqu'au plus pauvre de tous les diables. On n'oublie rien, on n'excepte personne, excepté les capitalistes et les agioteurs,—gens pauvres! Et la propriété visible, grande ou petite, petite surtout, sert de cible à la bande des assesseurs et des collecteurs.

Voulez-vous savoir exactement ce qu'il en est?

Pierre possède une terre valant à peu près un millier de piastres. Cette terre, quand on la cultive avec tout le soin d'un jardinier, peut à la rigueur rapporter annuellement deux cents piastres. C'est juste assez pour ne pas mourir de faim et acheter une paire de culottes. Mais les taxes? Il y en a pour l'Etat, il y en a pour la paroisse, il y en a même pour le gouvernement de Washington. Or, il vous faut délaire environ 25 ou 30 piastres de votre revenu de 200 piastres.

Vivez là dessus, si bon vous semble.

Nombreuses auteurs, que vous avez coûté cher!

Et nous ne connaissons aucun moyen de se soustraire à l'action d'une loi impitoyable.

Il faut payer, ou être légalement saisi.

A quoi bon invoquer une mauvaise récolte et plaider éloquemment sa misère? L'éloquence est perdue, la prière est inutile; chanter produirait le même effet. On n'attendrit pas et on n'attendrira jamais un gouvernement de voraces et de carpet-baggers.

Et pensez-vous, quand vous aurez religieusement payé vos impôts multiples, que l'Etat vous protégera avec toute la tendresse et toute l'autorité d'un bon père?

Bah!

Vous n'aurez point d'écoles publiques.

Vous ferez et réparerez vous-mêmes les levées du Mississippi.

Vous entretiendrez les chemins publics, comme aux temps de la corvée féodale.

Et notez qu'il vous faudra dormir d'un œil.

Entrer gratis au Mechanic's Institute, saluer le marchand d'allumettes George, approcher Oscar Dunn ou Warmoth, tels seront vos seuls et uniques privilèges de contribuables, de citoyens et d'Américains.

Raillerie!

On vous prend tout, et l'on ne vous donne rien.

Comme c'est simple, commode, et bête!

Le gouvernement actuel est une pieuvre collée aux flancs de la Louisiane, suçant jour et nuit ce pauvre pays, l'épuisant avec un bonheur féroce, se disposant à l'abandonner quand il n'aura plus ni souffle ni sang.

Faut-il nous étonner de voir l'agriculteur épuisé, l'agriculture épuisée, la Louisiane épuisée, tout épuisé, et la misère frappant à grands coups à la porte de toutes nos demeures?

Ce pays est ruiné systématiquement.

Que Dieu le protège!

Car il est bien malade.

DUNN.—Depuis que l'odieux "Printing Bill" a été voté par une odieuse législature, le sieur Dunn a signé trois contrats d'officialité pour la paroisse St-Jacques.

A-t-on jamais vu imbécillité plus grande que l'imbécillité de ce gros nègre?

SOCIETE.—M. J. K. Gaudet, avocat, et M. Alfred Roman, avocat et notaire, viennent de s'associer pour l'exercice de leur profession.

Et ces deux messieurs, trop connus et trop estimés du public pour que nous nous permettions de les recommander comme l'on fait pour des étrangers, exerceront dans le district judiciaire et devant la Cour Suprême de la Louisiane.

Si association doit réussir, c'est incontestablement celle de MM. J. K. Gaudet et Alfred Roman. Quand l'expérience, l'énergie, le talent et la conscience sont la mise de fonds et le capital social, le succès est infaillible.

St-Jacques possède un des barreaux les plus distingués, et point n'est nécessaire de recourir aux avocats et aux conseillers de la Nouvelle Orléans,—braves gens qui paraissent souvent très illustres parcequ'ils nous sont très peu connus.

ECOLE.—Une école particulière, sous la direction d'un professeur habile et expérimenté, s'ouvrira lundi prochain dans le voisinage du Collége Jefferson, sur l'habitation L. Guidry, croyons-nous.

C'est une bonne fortune pour la localité.

Et les pères de famille sont dans l'obligation absolue d'envoyer leurs enfants à cette école, car le père n'a pas le droit, quand il peut faire autrement, de permettre que son fils grandisse dans l'ignorance et devienne ainsi l'inférieur de quiconque est intelligent et responsable.

Mais ce serait faire injure aux pères de famille que de supposer un seul instant qu'ils n'accompliront pas leur devoir.

—Nous sommes heureux de pouvoir dire aux nombreux amis de Monsieur l'Abbé Vignobet, que l'ancien Curé de St-Jacques est de retour de son excursion à la Ville de Saint-Louis, et que nous avons eu le plaisir de lui serrer la main, et de causer un instant avec lui. Les bruits d'interdit qui avaient circulé à propos de lui, sont entièrement faux, et aussi ridicules que faux. Nous tenons de source certaine, que non seulement Mr. Vignonet n'est pas sous le coup d'un interdit, mais qu'il n'y a pas même de censure prononcée contre lui.

Espérons donc que la mésintelligence regrettable qui prive les catholiques de la rive droite de Saint-Jacques, des bienfaits de la religion et de l'usage de leur Eglise, ne tardera pas à cesser, et que le carême ne se terminera pas sans que, de la Chaire de notre vieille Cathédrale Paroissiale, des paroles de paix, de consolation, de charité et d'amour, se soient fait entendre, pour le plus grand bien des fidèles.

Veillez.

—:o:—

Elle est morte, étendue
Dans le sang qui coula;
Un brigand l'a vendue
Au brigand Attila.

Qui reconnaît la France,
En regardant ceci?
Qui croit à l'espérance,
En la voyant ainsi?

Celui qui l'a connue
Dans la haute clarté
Et la retrouve nue
Et froide, est hébété.

Elle était donc mortelle,
Lueur et non flambeau?..
—Dieu la fit immortelle;
Veillez à son tombeau.

J. G.

Feuilleton du *Louisianais.*

LES CHIENS.

—:o:—

Chap XXXXI.

—o—

O chien, comme on éprouve le besoin de t'aimer et de t'admirer!

Et comme les hommes sont en toute chose peu dignes de t'être comparés!

Un exemple après tant d'autres.

Quand un chien hargneux est mécontant de son voisin,—car un chien peut être hargneux et avoir un voisin impoli,—la difficulté se règle franchement et à armes égales. On s'empoigne, on se mord, on s'arrache une oreille, on se coupe une grillade, et le battu opère sa retraite en un coin. Le vainqueur ne fait aucune tentative pour contrarier le vaincu dans cette retraite.

Est-ce ainsi avec les hommes?

C'est quand une armée retraite que le vainqueur la harcèle et la décime impitoyablement. Ni pitié ni miséricorde chez l'homme. L'oreille ne suffit point à l'homme, et il lui faut la tête. On a même vu des guerriers manger les morts.

A-t-on jamais vu des chiens s'associer pour le mal, se grouper pour le crime, mettre en commun leurs intelligences et leurs énergies pour détruire une autre armée de chiens? Protégés par une redoute, appuyés par une puissante artillerie, commandés par un maréchal chamarré, font-ils de la guerre une science et du massacre un art? Ce n'est pas ainsi qu'ils comprennent la gloire. Que doivent-ils penser d'un Prussien qui tue les femmes et les filles après les avoir violées, eux qui respectent religieusement leurs chiennes? Car une chienne est sacrée pour un chien, et jamais lévrier n'a déchiré l'oreille d'une levrette. Les lévriers se battent bien pour la dite levrette, mais ils ne la battent pas. Celui d'entre eux qui se permettrait une telle profanation, fût-il un bull dog monstrueux, passerait un bien vilain quart d'heure.

Il arrive souvent à un roquet de courir et d'aboyer après un respectable mâtin, car les roquets sont d'ordinaire méchants et aboyeurs; mais qu'arrive-t-il le plus ordinairement? Le mâtin pourrait étrangler le roquet, et l'homme ne s'en ferait point faute; mais le gros, sans même se retourner, s'arrête, lève la patte et éteint la colère du petit.

O bon me, te crois-tu capable d'une telle magnanimité?

As-tu la vingtième partie du courage d'un chien ordinaire?

Raisonnons un peu.

Quand l'un de nous a mal aux dents, il pleure comme une femmelette et s'agenouille humblement devant un dentiste. Pour peu que notre digestion soit mauvaise, nous nous adressons en geignant à tous les docteurs et à tous les charlatans connus et inconnus. Que de plaintes, de cris, de gémissements, et souvent de blasphèmes! Nous nous croyons morts et enterrés. Jamais peur ne fut plus grande et attitude plus lâche. Les braves de la veille, pourfendeurs et matamores, tremblent à faire rire un vieux confesseur.

Où donc a passé le courage? Qu'est devenu l'héroïsme? Monsieur Purgon a-t-il envoyé le clysopompe? Et quand nous mourons, ô hommes, c'est misérablement et lamentablement.

Le chien, lui, est plus courageux que nous.

Il se couche philosophiquement et sans rien dire, et la douleur n'arrache pas même une plainte à ce stoïcien superbe.

Il meurt sans maudire et sans blasphémer.

Sa fin est celle d'un sage.

Autre chose.

L'homme est souverainement lâche devant la douleur morale, bien que la douleur morale soit, dit-on, le signe de sa supériorité sur les autres animaux.

Qu'un ami le trahisse, qu'une femme le ridiculise, qu'une maîtresse l'abandonne, que sa fortune lui glisse entre les doigts, que ses espérances soient trompées, qu'il éprouve un malheur quelconque, et vous le verrez se livrer au désespoir le plus complet. C'est alors qu'il devient fou, et complètement fou. Il frappera cet ami, il bâchera cette femme, il se couchera devant cette maîtresse, il volera pour se faire une nouvelle fortune, il doublera son malheur d'un autre malheur, et jamais être plus misérable n'aura entassé plus de misères sur sa misérable tête. Il n'y a jamais eu qu'un Job, et encore est-il légendaire

Que de jeunes vieillards!

Et pourquoi des poils blancs sur une tête de trente années? C'est que la moindre souffrance vous déformalise un homme. Nous n'avons pas la force, et nous n'avons pas la patience. Nous nous usons vite aux multiples et changeantes impressions d'une vie sans discipline, d'une lutte sans but, d'une folle existence sans portée connue. Gais et tristes, tristes et gais, et cela sans raison raisonnable, quel est notre caractère réel? Un rien nous affecte, un mot nous épouvante, un signe nous tue, et c'est à plaisir que nous nous créons des souffrances imaginaires et des peines morales,—souffrances et peines contre lesquelles nous sommes désarmés par le moins redoutable des ennemis. Le bonheur simple et juste nous fatigue, et nous cherchons notre bonheur dans le malheur, semblables à des idiots qui prendraient plaisir à manger de la suie.

La plus ordinaire des sagesses nous ordonne d'user modérément. Mais que fesons-nous? Nous buvons comme des éponges, nous dévorons comme des ogres, nous fornicquons comme des brutes, nous chauffons notre locomotive humaine avec tous les feux de la terre et de l'enfer, et nous éclatons en brillant comme des ânes bâtés, battus et bêtes.

Il était réservé à l'homme seul, animal dompté et anéanti par la misère, de concevoir le suicide.

Quelle sagesse de lâche!

Nous ne pouvons même pas vivre notre vie, atteindre sans trop grande impatience le terme fixé pour chacun de nous, mourir de mort ordinaire et naturelle. Il faut encore que nous nous suicidions. Le courage de la résignation nous manque complètement. Peureux et couards devant une épreuve qui pourrait faire notre grandeur, effrayés par un combat qui nous rendrait victorieux et illustres, pleurards quand il faut noblement et fièrement redresser sa tête de créature responsable, nous nous tuons misérablement. L'un se fait sauter la cervelle avec une balle de pistolet, l'autre s'empoisonne avec la foudroyante strychnine, le troisième se dévirilise béatement. Mais alors à quoi sert la conscience? La vie nous a-t-elle été donnée pour que nous l'anéantissions? Le devoir est-il dans la lâcheté ou l'héroïsme? Qui donc, en se tuant pour éviter une peine, oserait invoquer le courage moral et la supériorité de l'intelligence? Il convient aux forts de vaincre l'obstacle et non de s'écraser devant cet obstacle. Sans rechercher trop minutieusement pourquoi et comment nous avons été créés et mis au monde, car nos minutieuses recherches ne pénétreraient pas le mystère dans sa profondeur, nous savons qu'un homme est un ouvrier et se doit à une œuvre; or, quelle œuvre magnifique et profitable accomplissons-nous par une mort aussi criminelle que volontaire? Un roi de la création qui se brûle la cervelle, comme c'est royal! Certes, il faut enterrer le cadavre, comme on doit enterrer le cadavre d'un fou; mais nul n'est autorisé à admirer la folie.

Adonc, nous conclusons ce chapitre en disant:

Le chien vit sa vie, meurt à l'heure voulue, ne se suicide en aucune façon.

Il mange à sa faim, boit à sa soif, et il fait l'amour en sa saison.

Comme son existence est des plus régulières, les douleurs morales n'ont aucune prise sur lui.

En admettant même qu'il ait des chagrins de cœur, car le cœur est fait pour les chagrins, il ne languira pas, ne se désespèrera pas, ne dira point: "Anima mea tristis est usquè ad mortem"

Songera-t-il à abréger ses jours en s'empoisonnant?

Se coupera-t-il une oreille trop longue et gênante?

Prendra-t-il un pistolet et se l'appliquera-t-il à la tempe?

Allons donc!

Quand son heure est venue, il se couche, ferme l'œil et s'endort dans la grande philosophie des sages.

J. G.

(La suite au prochain numéro.)